

Obligations déontologiques spécifiques, par type de collectivité et type d'emploi

Références législatives et réglementaires

- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, articles 25 ter et 25 quinquies
- Loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique
- Décret n°2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts
- Décret n°2016-1968 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale
- Décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique

Type de collectivité	Strate	Emploi concerné	Obligations déclaratives		Contrôle déontologique préalable à la nomination		Contrôle déontologique après la cessation de fonctions
			Déclaration d'intérêts	Déclaration de situation patrimoniale	Saisine HATVP obligatoire	Autorité territoriale Réf. déontologue HATVP si besoin	Saisine HATVP obligatoire
Région		Directeur Général des Services	✓	✓	✓		✓
		Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓
		Directeur de cabinet Directeur adjoint de cabinet Chef de cabinet	✓	✓		✓	✓
Département		Directeur Général des Services	✓	✓	✓		✓
		Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓
		Directeur de cabinet Directeur adjoint de cabinet Chef de cabinet	✓	✓		✓	✓
Commune	> 150 000 habitants	Directeur Général des Services	✓	✓	✓		✓
	> 40 000 habitants	Directeur Général des Services	✓		✓		✓
		DGAS, DGST	✓			✓	✓
	> 20 000 habitants	Directeur de cabinet Directeur adjoint de cabinet Chef de cabinet	✓	✓		✓	✓

Type de collectivité	Strate	Emploi concerné	Obligations déclaratives		Contrôle déontologique préalable à la nomination		Contrôle déontologique après la cessation de fonctions
			Déclaration d'intérêts	Déclaration de situation patrimoniale	Saisine HATVP obligatoire	Autorité territoriale Réf. déontologue HATVP si besoin	Saisine HATVP obligatoire
EPCI à fiscalité propre	> 150 000 habitants	Directeur Général des Services	✓	✓	✓		✓
	> 40 000 habitants	Directeur Général des Services	✓		✓		✓
		DGA, DGST	✓			✓	✓
	> 20 000 habitants ou Recettes fonctionnement > 5 millions €	Directeur de cabinet Directeur adjoint de cabinet Chef de cabinet	✓	✓		✓	✓
CCAS, CIAS	Assimilés à une commune > 40 000 habitants	Directeur Général Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓
Syndicats mixtes composés de collectivités territoriales	Assimilés à une commune > 150 000 habitants	Directeur Général	✓	✓		✓	✓
	Assimilés à une commune > 40 000 habitants	Directeur Général Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓
Autres EPCI	Assimilés à une commune > 150 000 habitants	Directeur Général	✓	✓		✓	✓
	Assimilés à une commune > 40 000 habitants	Directeur Général Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓
	Recettes fonctionnement > 5 millions €	Directeur de cabinet Directeur adjoint de cabinet Chef de cabinet	✓	✓		✓	✓
Autres établissements publics	Assimilés à une commune > 40 000 habitants	Directeur, Directeur adjoint	✓			✓	✓
CNFPT		Directeur Général	✓	✓		✓	✓
		DGA, Directeur	✓			✓	✓
CIG FPT Petite et Grande couronnes parisiennes		Directeur Général	✓	✓		✓	✓
		Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓
Centres de gestion de la FPT	Assimilés à une commune > 150 000 habitants	Directeur Général	✓	✓		✓	✓
	Assimilés à une commune > 40 000 hab (gérant au moins 12 000 fonctionnaires)	Directeur Général Directeur Général Adjoint	✓			✓	✓